



LES LUTINS DU VEXIN

Association Loi 1901 – Journal Officiel Septembre 1994
Siret et code APE voir chaque structure
Agrément ministériel Jeunesse et Sports n° 95-2005 JEP 164

Service administratif : 7 Boulevard Gambetta - BP 90 003 - 95640 MARINES
Téléphone / Fax : 01 30 39 92 99
Site internet : <http://lutinsduvexin.fr>

PROTOCOLE D'ACCUEIL A L'USAGE DES PARENTS DANS LE CADRE DU COVID 19

Le contexte épidémique actuel nécessite de prendre des précautions particulières afin de limiter au maximum le risque de contagion entre les adultes et les enfants. C'est pourquoi il est impératif de respecter les consignes ci-dessous :

ENFANT (S)	NOM	PRENOM (S) • • •	PERSONNE ACCOMPAGANT ET COORDONNEES
HORAIRE	ARRIVEEH.....	DEPARTH.....	
OBSERVATIONS			



ARRIVEE A L'ACCUEIL : Un seul parent accompagne l'enfant, IL NE RENTRE PAS DANS LA STRUCTURE ET DOIT RESPECTER LE MARQUAGE AU SOL ET LE SENS DE CIRCULATION DES ARRIVEES ET DEPARTS (indiqué par l'animateur)

Les parents s'engagent à informer la direction de tout symptôme évocateur de COVID 19 survenant au sein de leur domicile.

Nous vous laissons le soin de contrôler la température de votre enfant avant son arrivée si vous le juger nécessaire et d'en informer les professionnels.

En cas de signes particuliers ou de fièvre constaté par l'équipe d'animation, vous devez impérativement venir chercher votre enfant.

Nous demandons à l'accompagnant de porter un masque si il doit entrer dans les locaux.

Le port du masque pour les enfants de la maternelle est à proscrire.

Le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans n'est pas obligatoire.

Les mineurs provenant d'écoles différentes pourront être reçus au sein d'un même accueil. Cependant, la distanciation sociale sera mise en place par les animateurs entre les enfants de + de 6 ans dans les salles d'activités.

L'équipe d'animation respecte un protocole sanitaire établie par la direction, d'après les recommandations de la DDCS.